

SAISON 2023-2024



Assemblée Générale : **Dimanche 15 octobre à 10h00**
Salle du Chardon Bleu à l'Alpe du Grand Serre.

Inscriptions au SKI CLUB de l'Alpe du Grand Serre après l'Assemblée Générale.

Entraînements à l'Alpe d'Huez / 3 jours pendant les 3 premiers weekends de décembre

Samedi ou dimanche, ouverture Alpe d'Huez le 2/12/2023

Ski foncier 9h – 16h (horaire à confirmer)

Forfait Huez pris en charge par le Ski Club si renouvellement de notre convention avec la SATA

Début des entraînements à l'Alpe du Grand Serre le Samedi 23 décembre 2022

- **Entraînements Vacances Noel: 13 jours** (9h-13h)
Samedi 23/12 et Dimanche 24/12/2023
Mardi 26/12 au Samedi 31/12/2023
Mardi 2/01 au Samedi 6/01/2024
(Si Manque de neige, 6 jours délocalisés sur Huez ou 2 Alpes)
- **Entraînements (Hors vacances scolaires) ou Courses, samedis et dimanches** (9h-13h)
*Entraînements jusqu'à fermeture de la station AGS le **Dimanche 24 mars**.*
- **Vacances du 17 Février au 4 Mars 2024: 13 jours** (9h-13h)
Vacances scolaires de la zone de Grenoble (3j de repos à positionner)
- **3h entraînements les mercredis après-midi** (13h45-16h45)
- **« Classe sportive » avec le collège Mauberet de La Mure, 9 jeudis après-midi** (3h) du 11 janvier 2024 au 21 mars, cotisation 100€ par collégien.

INSCRIPTIONS ENTRAÎNEMENTS/COMPÉTITIONS - SAISON 2023/2024

Documents pour les inscriptions compétiteurs Ski-Club :

- La **fiche d'inscription** dûment complétée, datée et signée (*avec adresse e-mail en fonctionnement*).
- Le **Questionnaire rempli et signé, en dernières pages de la notice d'information FFS**.
- L'accusé de réception du règlement intérieur compétition, daté et signé, incluant Autorisation Hors-piste, Autorisation Droit à l'image et Autorisation de transport.
- Un **certificat médical datant de moins de six mois** autorisant la pratique du **ski alpin en compétition**, si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions du questionnaire de Santé.
- Fiche sanitaire complétée.
- **Les règlements par chèques ou virements** correspondants à la fiche d'inscription et aux tarifs en vigueur.
Payable en plusieurs fois, indiquer date d'encaissement au dos des chèques.
Chèques vacances et Coupons sport ANCV acceptés.
Carte TATTOO Isère et Carte Pass-region acceptées.
- Photocopie de la carte Tattoo pour les collégiens ou Pass-region pour les lycéens.
- N° du Forfait AGS de la saison dernière (si achat du forfait saison AGS par le Ski Club).
- 1 photo d'identité (*si nouveau forfait saison AGS des remontées mécaniques*).

Comment nous joindre : E-mail Ski-Club: scags-bureau@googlegroups.com

Président :	Stephane VENTURI	06.74.06.46.62
Vice-Président :	Adrien Charvet	07.82.45.75.78
Secrétaire	Franck Lenoir	
Trésorier	Thierry Gronsfeld	06.65.86.40.11